



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4 - [Fiche RNCP n°38857](#)

OBJECTIF GÉNÉRAL

Aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, parcs, etc.

Réaliser les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), mettre en place des réseaux et la végétalisation.

Gérer les moyens humains et matériels durant la phase de réalisation, contribuer aux travaux et procéder aux ajustements techniques et logistiques.

Vérifier la qualité des travaux réalisés et veiller à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
- Assurer la conduite d'un chantier
- Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

ORGANISATION DE LA FORMATION

1950 heures sur 3 ans
de formation en centre
580h en 2de
670h en 1ère et 640h Tle

30 semaines / an
chez le maître d'apprentissage

Pas de mobilité internationale, mobilité « collective » possible selon projet pédagogique.

FORMATION EN APPRENTISSAGE



LIEU CFA Nantes Terre Atlantique
Site de Saint-Herblain



DURÉE entre 1 et 3 ans selon le parcours



TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites...

OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales
En CCF* & en épreuves terminales

Impossibilité de valider par bloc de compétence

**Contrôle en Cours de Formation*

ET APRÈS ?

- BTS Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

MODULES BAC PRO : SECONDE

Modules d'enseignement général

- EG1 • Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
- EG2 • Construction d'une culture humaniste
- EG3 • Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
- EG4 • L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Modules d'enseignement professionnel

- EP1 • Contexte des chantiers d'aménagement
- EP2 • Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
- EP3 • Spécialisation professionnelle - travaux des aménagements paysagers

MODULES BAC PRO : 1ÈRE & TERMINALE

Modules d'enseignement général

- MG1 • Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- MG2 • L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- MG3 • Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- MG4 • Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules d'enseignement professionnel

- MP1 • Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
- MP2 • Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager
- MP3 • Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
- MP4 • Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
- MP5 • Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
- MAP • Module d'adaptation professionnelle - toitures et murs végétalisés

Certification du Ministère de l'agriculture.
Arrêté de création du 31 juillet 2018.

PLUS D'INFORMATIONS



CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage - Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnaire
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
www.nantes-terre-atlantique.fr



CHIFFRES CLÉS



- Taux de réussite aux examens 2024 • 84%
- Taux de satisfaction des apprentis • 82%
- Taux de poursuite d'étude • à venir
- Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir

Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- 2nde Bac Pro** - l'admission en classe de 2nde Bac Pro se fait après la classe de 3ème du collège. Après passage de tests et entretien individuel, un dossier d'inscription vous est remis
- 1ère Bac Pro** - l'admission en classe de 1ère Bac Pro se fait après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier

L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08
ou par mail à cfa@nantes-terre-atlantique.fr

À partir de février 2025
Début de formation : septembre 2025

Mise à jour : septembre 2024